

Plouray, le 9 novembre 2009,

**Lettre ouverte à  
Monsieur Kerguéris, président du Conseil général du Morbihan,  
et à tous ses conseillers généraux.**

Nous, citoyens de Bretagne et d'ailleurs, en notre nom et au nom des générations futures, demandons au Conseil Général du Morbihan de refuser une fois pour toutes toute création d'accès routier au site de Cohignac en Plouray, propriété de la société **GDE / GED** qui entend y implanter une mégadécharge, et ce pour les raisons suivantes :

- ✗ ce site se trouve en amont du bassin versant de l'Ellé qui alimente des dizaines de communes en eau potable ;
- ✗ cette implantation est totalement incompatible avec la géologie et l'hydrogéologie du site ;
- ✗ cette implantation est en complète contradiction avec, entre autres, la Charte Départementale de l'Agriculture et de l'Urbanisme signée par vous même le 24 janvier 2008.
- ✗ cette implantation est en complète contradiction avec, entre autres, le SAGE Ellé Isole Laïta signé le 10 juillet 2009.
- ✗ une telle implantation marquerait le début :
  - d'un processus qui conduirait à la pollution irrémédiable d'une rivière emblématique à tous points de vue ,
  - d'une pollution dont la responsabilité vous incomberait à vous, président et conseillers généraux, car les routes départementales D790 et D178 sont la propriété du département. Or, « **PAS D'ACCÈS, PAS DE MÉGADÉCHARGE** » ;
  - et irait à l'encontre de tous les plans de reconquête de la qualité de l'eau dont nous supportons les coûts depuis de trop nombreuses années.
- ✗ Une telle décision reviendrait à **DECONSIDERER LES ELUS**, à tenir pour nulles les délibérations des 124 communes qui se sont positionnées contre ce projet et à bafouer leur population qui a manifesté son hostilité par, entre autres, les 10.500 signatures apposées à notre pétition.

Enfin, non seulement nous devrions subir toutes les nuisances induites par cette installation, mais nous devrions en plus supporter le coût de la création de cet accès routier car c'est avec nos impôts que de tels travaux seraient réalisés.